
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 23/1 (1996)

DOI: 10.11588/fr.1996.1.59662

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

KATHARINE S.B. KEATS-ROHAN

POLITIQUE ET PARENTÈLE:
LES COMTES, VICOMTES ET ÉVÊQUES DU MAINE C. 940–1050¹

Depuis presque un siècle, les historiens ont exercé leur imagination sur l'obscur histoire de l'évêque Seifrid du Mans (c.970–1004). Le centre de cet intérêt s'est surtout fixé sur le fait que Seifrid eut comme successeur son neveu Avesgaud (c. 1004–1036), fils d'Ivo de Bellême, et Avesgaud à son tour son neveu Gervaise de Château-du-Loir (c.1036–1052). Cette particularité a convaincu les historiens qu'ils avaient affaire ici à la succession héréditaire sur le siège épiscopal du Mans d'évêques alliés aux Bellême, opposés aux comtes du Maine². Mais ce point de vue néglige le fait qu'à l'origine les relations de Seifrid avec le comte étaient bonnes, et que Gervaise risqua même sa carrière pour le service d'un comte plus récent³. En fait, l'argumentation traditionnelle est principalement fondée sur la généalogie mal connue des seigneurs de Bellême et sur leurs relations supposées avec les vicomtes du Mans, dont l'un aurait épousé, présume-t-on, une fille d'Ivo. A leur tour, les vicomtes ont été victimes de tentatives maladroites les associant tant avec les évêques du Mans qu'avec les comtes d'Anjou. Dans un travail monumental, Gérard Louise a récemment passé en vue l'ensemble de ces questions, mais l'on a finalement la pénible impression qu'il n'a répondu à aucune d'entre elles⁴.

La majorité de ce qui va suivre consiste, inévitablement, en reconstructions généalogiques. La plupart de ces reconstructions sont, inévitablement encore, hypothétiques. Pour reconstruire des généalogies historiques, l'on a besoin de déterminer quelles relations répondent le mieux aux coutumes onomastiques, aux localités, aux mœurs sociales et aux circonstances politiques. En écrivant pour une période où les témoignages sont si morcelés, le recours aux hypothèses est inévitable. Et plus on étudie, plus on sera tenté de changer son sentiment. Toutefois, les hypothèses encouragent à continuer la réflexion sur des problèmes même s'ils ne pourront, probablement,

- 1 Je remercie Hubert Guillotel, Christian Settiani et Kathleen Thompson pour leurs commentaires précieux, et spécialement Christian Settiani d'avoir bien voulu traduire cet article. Bien entendu, toutes les opinions exprimées sont miennes. – Pour les figures 1 à 4, voir p. 27–30.
- 2 L'imposante littérature sur le sujet est recensée de façon exhaustive dans K.S.B. KEATS-ROHAN, *Two Studies in North French prosopography: 1. Ivo fitz Fulcoi, the counts of Maine, the lords of Bellême and the foundation of l'Abbayette*, in: *Journal of Medieval History* 20 (1994) p. 3–25.
- 3 J'ai reconstitué la carrière de Seifrid dans mon article, «Un vassal sans histoire? Count Hugh II (955–992) and the Origins of Angevin Overlordship in Maine», à paraître dans K.S.B. KEATS-ROHAN éd., *Family Trees and the Roots of Politics: British and French Prosopography from the Tenth to the Twelfth Century*, Woodbridge 1996.
- 4 Gérard LOUISE, *La seigneurie de Bellême X^e-XII^e siècles*, in: *Le pays Bas-Normand*, 83^e année, n^{os} 199–200, 1990 [ci-après cité comme LOUISE I], n^{os} 201–202, 1991).

jamais être résolus. Et la volonté de parvenir à la meilleure hypothèse reste un exercice d'importance cruciale. Car nous ne pourrions jamais espérer comprendre totalement les transformations survenues après l'an mille tant que l'on ne sera pas parvenu à une compréhension cohérente de qui est arrivé avant. Ce qui suit ici est donc la présentation détaillée d'une hypothèse très simple expliquant les relations entre les trois pouvoirs s'exerçant dans le Maine: les comtes, les vicomtes, les évêques. Le résultat est un tableau complet figurant la façon dont des groupes de parenté s'exprimaient pratiquement et politiquement. Il montre également de quelle façon les intérêts de certains membres du groupe pouvaient diverger à certains moments.

*

Les généalogies de presque toutes les dynasties comtales de l'ancienne Neustrie sont maintenant bien établies, quoique certains problèmes spécifiques à chacune d'elles – l'identité des épouses des comtes angevins, l'origine des Thibaud de Blois, l'identité d'Adela, femme d'Hugues Capet, l'identité de la femme, ou des femmes, de Rollon – continuent à faire couler un flot d'encre chez les savants. Mais la généalogie des comtes du Maine est demeurée dans la forme squelettique donnée par R. Latouche, malgré l'importante information complémentaire mise en évidence par K.F. Werner, selon laquelle le premier Hugues était un petit-fils du Carolingien Charles le Chauve (840–877) et sa sœur la première femme d'Hugues le Grand⁵. En dépit de l'importance nouvelle que ces unions révèlent pour la dynastie, aucune tentative récente n'a été faite pour explorer davantage la famille des Hugonides et ses alliances depuis la publication du travail de K.F. Werner, il y a déjà 30 ans.

Les relations de la famille avec le Maine commencent avec le comte Roger, *nepos* de Hugues, comte de Bourges, qui prit le contrôle du Mans c.896 en éliminant Gauzlin, le candidat du roi Eudes (888–898) et de son frère Robert de Neustrie⁶. Gauzlin était membre de la dynastie Rorgonide qui avait gouverné le Maine de 838 à 878, et Roger lui-même peut avoir compté les Rorgonides dans ses ancêtres maternels⁷. Son mariage avec Rothilde, fille de Charles le Chauve, c. 990, nous est connu par des chartes données après sa mort, juste avant 900⁸. Durant le règne de Charles le Simple comme seul roi (898–923), cousin de Hugues I, un accord intervint entre les Hugonides et les Robertiens, marqué par le mariage de la sœur de Hugues avec Hugues le Grand, fils de Robert. Ce mariage prit certainement place autour de 914, date à laquelle Hugues, fils de Roger, souscrivit une charte de Robert⁹. A la même époque, le précédent préten-

5 Robert LATOUCHE, *Histoire du comté du Maine pendant le X^e et les XI^e siècles*, Paris 1910 (Bibliothèque de l'École des Hautes Études, 183); Karl Ferdinand WERNER, *Untersuchungen zur Frühzeit des französischen Fürstentums (9.–10. Jahrhundert)*, in: *Die Welt als Geschichte* 19 (1959) p. 279–283; ID., *Bedeutende Adelsfamilien*, in: H. BEUMANN (éd.), *Karl der Große Lebenswerk und Nachleben*, 4 vols., Düsseldorf 1965, t. I, Exkurs I, p. 422–428; JD. *Die Nachkommen Karls des Großen bis um das Jahr 1000*, in: *ibid.* t. IV, 1967, p. 403–483.

6 Abbés BUSSON et LEDRU, *Actus pontificum Cenomannis in urbe degentium*, Le Mans 1902 (Archives historiques du Maine I), p. 341–347.

7 Pour les Rorgonides, voir WERNER, *Adelsfamilien* (voir n. 5) p. 137–142.

8 Philippe LAUER, *Recueil des actes de Charles III le Simple, roi de France (893–923)*, t. I, Paris 1940, n° 35. Rothilde est née en 871, six ans avant la mort de son frère. Sur son mariage, voir WERNER, *Nachkommen* (voir n. 5) p. 422–428.

9 La charte a été découverte et discutée par WERNER, *Untersuchungen* 1959 (voir n. 5) p. 279–85.

dant Rorgonide du Maine, Gauzlin, figure également dans les chartes de Robert¹⁰. Mais il mourut probablement peu après. Il est probable que pour sceller la réconciliation entre Hugonides, Robertiens et Carolingiens, Hugues I, encore mineur en 900, épousa la fille du comte Gauzlin. A partir de 914, le témoignage des chartes subsistantes montre que Hugues I a été un ami et un allié de Hugues le Grand et également un personnage d'un certain statut, tant en terme de sa position comme comte du Maine que de ses attaches familiales avec les Carolingiens¹¹. A une date indéterminée entre 939 et 955, il eut comme successeur Hugues II, dont les relations avec Hugues le Grand et son fils Hugues Capet furent d'abord bonnes, avant que ne s'élève, vers 985, une mauvaise querelle entre lui et ce dernier¹².

Les bases documentaires pour une enquête plus approfondie sont ténues. Cependant quelques informations complémentaires d'importance subsistent, même si leur portée n'a pas été correctement appréciée jusqu'ici. En premier lieu, une charte du Mont-Saint-Michel donnée en 990, dont ne survivent que des copies interpolées, montre que Hugues II avait pour *nepos* Rorgo, fils de Gauzlin, ce qui signifie, comme l'explique une des copies, que Gauzlin était le frère de Hugues II¹³. L'authenticité de ce Rorgo est hors de doute. Il est de toute évidence l'ancêtre d'une famille établie dans le Nord-Est de la Bretagne, près de la frontière du Maine, qui se perpétua jusqu'au XIII^e siècle¹⁴. En second lieu, et sans doute plus significatif encore, une charte de la même abbaye, postérieure de 14 ans à celle de 990, révèle, comme je l'ai montré ailleurs¹⁵, l'existence d'un autre neveu d'un comte, ici Hugues III: Ivo, fils de Fulcoïn. La sœur de cet Ivo porte le nom indiscutablement Rorgonide de Bilichildis¹⁶ (voir figure 1).

Le fils d'Hugues II, Fulcoïn est l'un des rares membres de la dynastie connu au X^e siècle. Encore plus remarquable, nous sommes assez bien informés sur la famille de Fulcoïn alors que nous ignorons tout des femmes ou des filles des comtes eux-mêmes. De sa femme Rothais, il a eu un fils, Ivo, et deux filles, Eremburg et Bilichildis. Ces données nous viennent de la charte de fondation du prieuré de Villarenton, ou l'Ab-

10 Jean DUFOUR, Recueil des actes de Robert I et de Raoul rois de France 922–936, Paris 1978, n^{os} 47 et 48.

11 Les relations politiques entre Hugues I et Hugues II du Maine et les Robertiens Hugues le Grand et Hugues Capet sont discutées en détail chez KEATS-ROHAN, Un vassal (voir n. 3).

12 En plus de Hugues III et de Fulcoïn, Hugues II avait un fils beaucoup plus jeune nommé Herbert. Le fils et successeur de Hugues III s'appelle également Herbert. Un tel début remarquable d'ancrage dans l'onomastique comtale montre clairement l'importance d'un ancêtre nommé Herbert, sans doute un membre de la Maison des Vermandois, issue en ligne mâle des premiers Carolingiens. Puisqu'Herbert Bacon vécut jusqu'aux environs de 1046, il ne saurait être né avant 950. Ses frères qui étaient plus âgés de 15 à 25 ans, et étaient actifs depuis 967 au moins, n'avaient probablement pas la même mère. En conséquence, le lien avec les Vermandois remontait probablement à une période plus ancienne et doit être recherché chez les ancêtres maternels de Hugues II.

13 Imprimée chez Dom Hyacinthe MORICE, Histoire ecclésiastique et civile de Bretagne, Preuves, t. I, Paris 1742, col. 350–1; éditée par Hubert GUILLOTEL, Les actes des ducs de Bretagne (940–1148), Université de Droit, d'Economie et de Sciences sociales de Paris, thèse pour le doctorat en Droit soutenue le 4 juillet 1973, p. 21–30, et discutée par ID., Des vicomtes d'Alet aux vicomtes de Poudouvre, in: Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Saint-Malo, Annales, 1988, p. 205.

14 Voir Archives départementales d'Ille-et-Vilaine 6 H 33 et IF 543, chartes de Saint-Sauveur-des-Landes.

15 KEATS-ROHAN, Two Studies (voir n. 2) p. 13–18.

16 Il s'agit peut-être du nom de la femme Rorgonide de Hugues I.

bayette donnée par Ivo au Mont-Saint-Michel¹⁷. D'autres chartes de l'abbaye légèrement postérieures mentionnent une Bilichildis, première femme de Robert de Normandie, comte d'Avranches¹⁸. Il est extrêmement probable qu'il s'agit là de la sœur d'Ivo. La terre restituée par Ivo en tant que donation antérieure de ses ancêtres consiste en huit *villae* se trouvant sur La Dorée, près de l'ancien *pagus Muffa: uillas... sitas in territorio Cinomannico, in confinio Abricatensis regionis*¹⁹. C'est dans la même région que l'évêque Mainard du Mans (c. 950–970) possédait des propriétés qu'il avait cédées à son église une génération plus tôt. Ses donations comprenaient en effet des terrains à Courgenard (départ. Sarthe, cant. Montmirail), bien plus à l'Est que ses possessions patrimoniales spécifiquement attestées²⁰. Ses autres donations peuvent ou non être constituées de terres patrimoniales, mais il s'agit en tout cas de terres en sa possession propre. Parmi elles, on trouve deux donations, l'une de terres à La Dorée (départ. Mayenne, comm., cant. Fougerolles-en-Plessis), et l'autre de terres dans le *pagus Muffa* à Sept-Forges (Mayenne, comm., cant. Ceaucé). Le *pagus Muffa* était connu comme le Passais au début du XI^e siècle quand il fut enlevé aux comtes du Maine et usurpé, d'abord par les seigneurs de Bellême et ensuite par les comtes de Normandie²¹.

De façon significative, c'est à Fresnay-sur-Sarthe, une possession importante du vicomte du Mans, neveu de l'évêque Mainard, qu'Ivo fit sa donation. Sa famille joue un rôle capital dans la charte d'Ivo. Il y mentionne des *antecessores* qui incluent évidemment ses ancêtres paternels mais qui peuvent comprendre aussi bien des ancêtres maternels. En outre, l'importance de la famille dans cette charte transparaît des noms qui débute les trois colonnes de la liste de témoins: Ivo lui-même, son oncle maternel, l'évêque Seifrid, et Hugues III du Maine, son cousin germain paternel²².

Dans cette charte où les relations familiales dominent, la parentèle maternelle joue un rôle particulièrement important. La famille des vicomtes tient clairement une place centrale, jusqu'ici indéfinie, dans ces relations²³. Ivo révèle les noms de deux de ses *avunculi*, littéralement parlant, ses oncles maternels: un Guillaume et Seifrid du Mans. Il nomme également ses quatre *cognati*: Guillaume *laicus*, Guillaume *clericus*, Robert et Suhard. L'évêque Seifrid était certainement parent d'Ivo de Bellême, puisque le fils de ce dernier, Avesgaud, est le neveu et le successeur de Seifrid²⁴. Au X^e siècle, il est

17 Comte Arthur Bertrand de Broussillon, *Cartulaire de Saint-Michel-de-l'Abbayette*, Paris 1894, p. 9–12.

18 Marie FAUROUX, *Recueil des actes des ducs de Normandie (911–1066)*, Caen 1961 (*Mémoires de la société des Antiquaires de Normandie* 36), p. 96–98.

19 Le terme *pagus Muffa* était depuis longtemps inusité à l'époque de la charte d'Ivo; voir Jean-Pierre BRUNTERC'H, *Géographie historique et hagiographique: la vie de Saint Mervé*, in: *Mélanges de l'École française de Rome, Moyen Age – Temps Modernes* 95 (1983) p. 45–47. L'importance de la région centrée à Ceaucé (arr. Alençon, cant. Domfront, départ. Orne) pour les comtes du Maine est souligné dans cette charte et dans d'autres chartes plus tardives du X^e siècle pour le Mont-Saint-Michel.

20 *Actus pontificum* (voir n. 6), p. 350–352; BUSSON et LEDRU, *Nécrologie-obituaire de la cathédrale du Mans*, Le Mans 1906 (*Archives historiques du Maine* 7), p. 134.

21 LOUISE I (voir n. 4) p. 65–166, 301–305.

22 La colonne débutant par le comte Hugues comporte les noms du vicomte Raoul, Isaac, Drogo, Harduin, Haimon, Mainard, Guillaume, Hodo *thesaurius*, Hubert, Hubert *clericus*, Hamelin et Hugolin.

23 Ce qui suit ici servira de révision à certaines idées mises en avant dans mon étude détaillée de cette charte (voir n. 2).

24 *Actus* (voir n. 6) p. 355.

fréquent que des neveux succèdent à l'épiscopat à leurs oncles, paternels ou maternels; toutefois, dans la France du Nord, la succession d'un oncle maternel est plus habituelle²⁵. En conséquence, Seifrid pourrait être l'oncle maternel d'Avesgaud, c'est-à-dire le frère de la mère de celui-ci, Godehildis. Pourtant, il est plus probable d'y voir le demi-frère d'Ivo, père d'Avesgaud, issu d'une femme dont on peut en toute certitude présumer qu'elle s'appelait Hildeburg, duquel mariage serait venu un fils, Ivo, et une fille, également nommée Hildeburg, mère d'Albert de Jumièges et de Micy²⁶. Le nom d'Hildeburg est fréquemment représenté dans la descendance d'Ivo. Ces relations complexes sont exposées en figure 2.

Si l'on peut reconstruire ainsi la relation entre l'évêque Seifrid et son neveu et successeur, l'évêque Avesgaud, quelle a donc été la relation entre l'évêque Seifrid et son prédécesseur, l'évêque Mainard?²⁷ Mainard était probablement le frère, plutôt que l'oncle, de Raoul III, vicomte du Mans et un candidat de compromis pour la charge d'évêque, ayant déjà procréé une nombreuse progéniture au moment de sa nomination²⁸. Admettons un instant que Mainard eut également, comme c'était souvent le cas en Neustrie, pour successeur son *nepos*, le fils de sa sœur. En d'autres termes, que Seifrid était le fils d'Hildeburg, sœur de Mainard et de Raoul III. Le nom que cette femme donna au fils issu de son second mariage, qui était très probablement aussi un second mariage pour son époux, est Ivo. Ce n'est certes pas une coïncidence si ce nom a été donné précisément au fils aîné d'un vicomte Raoul: il venait presque certainement de sa souche paternelle. Et c'est également le nom du fils de Fulcoïn et de Rothais, sœur de Seifrid. Il se retrouve dans la famille du fils de Seifrid, Alberic, homonyme d'ailleurs d'un petit-fils de Raoul III du Mans, et fut probablement porté par un frère de Guillaume *laicus*, cousin d'Ivo fils de Fulcoïn²⁹. Voilà donc confortée maintenant notre hypothèse, et nous verrons que c'est la seule hypothèse proposée à ce jour qui prenne en compte l'ensemble des données disparates que nous possédons sur les relations entre les évêques et les vicomtes du Mans et la famille de Bellême.

25 Cf. Jacques BOUSSARD, Les évêques en Neustrie avant la réforme grégorienne, in: *Journal des Savants* 305 (1970) p. 161–196.

26 Sur Hildeburg, voir LOUISE I (voir n. 4) p. 261.

27 Les Actus (voir n. 6) p. 352 décrivent Seifrid comme *parentibus nobilis ortus*.

28 Les Actus, p. 350–352 nous informent de la façon dont le long interrègne qui suivit la mort de l'évêque Hubert s'acheva par la nomination du frère du vicomte du Mans, Mainard (*Cenomanica generositate exortus, germanus vicecomitis Cenomanicus fuit*), père de nombreux enfants en bas âge, dont peu atteignirent l'âge adulte. Les considérations chronologiques pèsent lourdement sur la reconstruction généalogique de la famille des vicomtes, puisqu'ils s'appellent tous Raoul jusqu'à 1067. Puisque le premier Raoul aida le comte Roger à obtenir le contrôle du Mans (ibid. p. 343), il semble que le mieux est de supposer que Raoul [III] et Mainard étaient les fils d'un second Raoul, actif en 938. Les enfants de Raoul III sont probablement nés dans les années qui suivirent immédiatement la nomination de Mainard comme évêque, c. 950.

29 Un Guillaume *laicus* et son frère Ivo témoignèrent dans une charte de l'évêque Avesgaud pour Saint-Vincent du Mans: voir MENJOT D'ELBENNE, Cartulaire de Saint-Vincent du Mans, Mamers 1886–1913, n° 186. La famille d'Alberic de la Milesse est étudiée chez LOUISE I (voir n. 4) p. 235–6. Un des fils de la fille de Raoul III, Odelina, est nommé Alberic selon les *Gesta Ambaziensium Dominorum*, in: Louis HALPHEN et René POUPARDIN, Chroniques des comtes d'Anjou, Paris 1913, p. 75–76.

L'évêque Avesgaud avait deux frères, Ivo et Guillaume. Ivo porte le nom de son père, cependant que le nom Guillaume provient de la famille de leur grand-mère paternelle Hildeburg. Le nom d'Avesgaud, très significatif parce que encore rare, dérive clairement de la famille de leur mère Godehildis, qui était certainement une proche parente, sans doute une fille, de cet Avesgaud qui, vers 970, reçut de Liudgarde de Blois une terre à Illiers-l'Evêque, près d'Evreux³⁰. La charte d'Avesgaud pour Saint-Père de Chartres qui nous a conservé cette transaction est souscrite par un Ivo, qui peut bien être Ivo de Bellême, gendre d'Avesgaud. Il ne fait aucun doute que les ancêtres d'Avesgaud appartenaient à l'aristocratie carolingienne établie depuis le IX^e siècle au moins dans la région de Paris et de Chartres. Le nom de Godehildis est bien représenté dans la région à partir du IX^e siècle³¹. Cet Avesgaud est apparemment la tige d'au moins deux familles de haut rang. L'une est la famille de Maintenon, alliée aux Montfort-l'Amaury vers la fin du XI^e siècle (elle inclue une Godehildis au début du XII^e siècle)³². Durant tout le XI^e siècle, se succédèrent dans cette famille des Germund-Avesgaud de père en fils, témoignant avec force de la filiation entre notre Avesgaud et Germund, *vicecomes* que l'on trouve à Paris c. 913³³. L'autre famille issue d'Avesgaud est celle des Hubert, vicomtes de Vendôme, descendants probables d'Hubert, vicomte d'Angers c. 886 et parents probables également d'Hubert, évêque d'Angers († 1047). Dans cette seconde famille, les noms dominants sont Hubert et Avesgaud, témoignant d'une alliance entre les Hubert et les Avesgaud/Germund.

Il est important de souligner que le nom d'Avesgaud n'a pas de rapport avec les vicomtes du Mans. Ce lignage, dont l'importance est indubitable, n'a pratiquement bénéficié d'aucune étude savante depuis les louables tentatives, quoique pas toujours correctes, de R. Latouche et J. Depoin pour établir leur généalogie³⁴. Ivo de Bellême avait une fille nommée Godehildis, identifiée par de nombreux auteurs à la femme de

30 E. DE LEPINOIS et Louis MERLET, *Cartulaire de Notre-Dame de Chartres*, t. I, Chartres 1862, p. 86; BN nouv. acq. lat., 2056, fol. 53r. Avesgaud figure aussi dans Bernard GUÉRARD, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Père de Chartres*, t. I, Paris 1840, p. 63–65, 77–78.

31 Cf. Auguste LONGNON, *Polyptique de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés*, t. II, Paris 1895, p. 6, 10, 56, 58, 115 et Auguste MOLINIER, *Obituaires de la Province de Sens*, t. I, Diocèse de Paris et de Sens, t. II, Paris 1902, p. 1008e.

32 Cf. A. MOUTIE et A. DE DION, *Cartulaires de Saint-Thomas d'Epéron et de Notre-Dame de Maintenon*, Rambouillet 1878, p. 139 et note. Godehildis ou Godelindis, femme de Robert de Bourgneuf figure dans des chartes de Micy. Ses liens avec la famille de Maintenon sont indiqués au n° 56 de Marie-Marguerite LEMARIGNIER, *Etudes sur les anciennes chartes de l'abbaye de Saint-Mesmin de Micy et essai de restitution du cartulaire* (thèse de l'École des Chartes, Archives départementales du Loiret M 1231): *Roberto de Burgonovo et Godelinde uxore sua de cuius matrimonio esse uidebatur, et Almarico de Mextenon quo tamen antiquitis iuris S. Maximini esse uidebatur sicut ab antiquis accepimus*.

33 WERNER, *Untersuchungen* 1959 (voir n. 5) p. 180.

34 LATOUCHE (voir n. 5) p. 127–131; Joseph DEPOIN, *Recherches sur la chronologie des vicomtes du Maine*, in: *Bulletin historique et philologique du comité des travaux historiques* 1909, p. 125–146. Latouche étiquette Raoul III comme Raoul II, c'est-à-dire comme le deuxième Raoul assuré après le Raoul signalé à la fin des années 880 par les *Actus pontificum* (voir n. 27) p. 343. Depoin, d'un autre côté, analyse les témoignages poitevins signalant un second Raoul en compagnie de Hugues II en Poitou en 938. Le travail de Depoin a désormais été critiqué et corrigé par Jean-Pierre BRUNTERC'H, *L'extension du ressort politique et religieux du Nantais au sud de la Loire: Essai sur les origines de la dislocation du pagus d'Herbauge (IX^e siècle – 987)* (thèse de doctorat de l'université de Paris IV, 1981), p. 152–154, discutant Louis REDET, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Cyprien de Poitiers*, Poitiers 1874, p. 58–61, n° 65, et p. 325, n° 549.

Raoul III³⁵. L'idée repose sur une lecture superficielle des sources. Une telle relation est des plus improbables, même si une relation a certainement existé entre les deux familles. Mais celle-ci ne passe probablement pas par un lien entre les deux Godehildis³⁶. Très vraisemblablement, le nom introduit dans la famille des vicomtes par la femme de Raoul est celui de Geoffroy, plutôt que celui d'Hubert, quoique ce dernier nom puisse avoir été commun aux deux lignages. Et le nom de Geoffroy ne figure pas dans la descendance d'Ivo de Bellême. En outre, la femme de Raoul était certainement plus âgée que celle d'Ivo. Le fils de ce dernier lui succéda alors qu'il avait tout au plus 30 ans; à cette époque, le fils de Raoul avait environ 50 ans³⁷. Et puisque la seconde femme du petit-fils d'Ivo, Guillaume II, était la fille de Raoul V du Mans, la thèse traditionnelle sur Godehildis aurait pour effet que Guillaume aurait ainsi épousé l'arrière-petite-fille de sa tante³⁸. Quoique la famille de Bellême acquit beaucoup de terres dans le Maine, en de nombreux lieux où les vicomtes avaient des biens également, les vicomtes n'eurent jamais aucun droit sur les territoires de Bellême³⁹. L'idée séduisante et simpliste qui consiste à identifier la fille d'Ivo de Bellême et la femme de Raoul III du Mans peut être tout bonnement écartée comme une erreur.

Le nom d'Ivo provenait certainement d'un ancêtre des vicomtes du Mans. Notre hypothèse suggère qu'il passa de la famille vicomtale à la famille comtale par le mariage de Rothais et de Fulcoïn, les parents d'Ivo. Fut-il également transmis ainsi à la famille de Bellême? Si le nom a été transmis à travers une femme, cela signifie, soit que la

35 L'identification a été faite en note par les éditeurs des *Actus pontificum* (voir n. 6) p. 357, n. 6. Cette vision, adoptée depuis, est incontestablement erronée.

36 Le nom s'est transmis indépendamment parmi les descendants des Avesgaud/Germund, les Bellême et les vicomtes du Mans. Godehildis sœur d'Aimery de Maintenon, femme de Robert de Bourgneuf, figure dans une charte du début du XII^e siècle. Des vicomtes, il passa aux Doucelles et Sablé (par exemple Godehildis, petite-fille de Robert le Bourguignon, arrière-petite-fille de Geoffroy de Sablé, femme de Hugues de Sillé). De Bellême, il passa probablement aux Château-du-Loir; Godehildis femme de Hugues, fils de Salomon de Sablé, prit le nom de Gervaise de sa nouvelle famille. C'était également le nom de la femme de Raoul, fils de Rotroc Bastard, dont l'un des fils s'appelle Giroie. J'explorerai ailleurs la possibilité pour la fille d'Ivo, Godehildis, d'avoir épousé Arnoul de Courcerault, ancêtre de la famille de Giroie et d'Ivo-Giroie de Courville.

37 R.H. BAUTIER, G. LABORY, André, moine de Fleury, *Vita Gauzlini abbatis Floriacensis monasterii*, Paris 1965, p. 48, décrit Guillaume de Bellême comme *iuuenilis* quand il succéda son père c. 1005–1012. La charte de fondation de Solesmes de Geoffroy de Sablé, spécifie qu'à ce moment, il était *in senectute*, c'est-à-dire, âgé de plus de 48 ans. La même précision se trouve dans un acte de Robert de Sablé, le successeur de Geoffroy, pour l'archevêque de Tours agissant au profit de l'abbé de Marmoutier (E. LAURAIN, *Cartulaire manceau de Marmoutier*, t. II, Laval 1945, p. 67–68, Sablé IV). La fondation de Geoffroy est contemporaine de Hugues III, donc antérieure à 1016, et est souscrite par ses frères, le vicomte Raoul et Odo (Les Bénédictins de Solesmes, *Cartulaire de la Couture et de Solesmes*, Le Mans 1881, p. 10–11). Geoffroy a été associé avec Foulque Nerra d'Anjou avant 1000 (Arthur Bertrand de Broussillon, *Cartulaire de Saint-Aubin d'Angers*, Angers 1896 [Documents historiques sur l'Anjou 1–3] t. I, n° 85). Le neveu de Geoffroy, Raoul V, épousa certainement sa première femme Emelina durant l'épiscopat de l'oncle de cette dernière, Hubert d'Angers (1006–1047).

38 Orderic Vital, interpolations du livre VII, éd. Elisabeth M.C. VAN HOUTS, *The Gesta Normannorum Ducum of William of Jumièges, Orderic Vitalis and Robert of Torigny*, t. II, Oxford 1995, p. 108. La thèse traditionnelle sur Godehildis a pour conséquence par la suite un mariage au degré 2:4 de consanguinité, prohibé, entre les Bellême et les vicomtes du Mans, ce qui est manifestement absurde. En fait, si notre hypothèse est exacte, la possibilité d'une union antérieure entre les familles du Mans et de Bellême est exclue en raison même de la consanguinité qu'elle impliquerait.

39 Cf. LOUISE I (voir n. 4) p. 161–175, 222–244.

famille de cette femme était plus importante que celle de son mari, soit que le fils ayant hérité de ce nom n'était pas l'aîné, quoiqu'il puisse avoir été l'aîné des fils survivants (ce qui serait effectivement le cas pour Ivo fils de Fulcoïn). Il y a une troisième possibilité: ce serait que le nom appartenait également au stock onomastique paternel. Deux questions en découlent aussitôt. Qui était le père d'Ivo de Bellême? Que peut-on savoir du nom Ivo?

On ne sait rien d'Ivo de Bellême en dehors de son nom, celui de sa femme et ceux de ces cinq enfants. Nous ne connaissons sa sœur Hildeburg que par des déductions liées à la généalogie de ses descendants⁴⁰. Aucun frère n'est connu. Nous savons que sa famille tenait la seigneurie de Bellême, primitivement une petite propriété au sud du comté de Mortagne, un démembrement du comté du Hiémois, dont la capitale Sées fournit au début du XI^e siècle une seconde base au pouvoir des Bellême. A cette époque, les fils de la Maison de Bellême devinrent assez nuisibles en augmentant rapidement et de façon agressive leur territoire, particulièrement dans la région de Domfront, au détriment du Maine et de la Normandie⁴¹. Mais leurs droits dans leurs plus anciens territoires de la région de Bellême, ou au cœur du Maine, tant près du Mans que dans d'autres lieux assujettis aux vicomtes du Mans, ne furent jamais contestés. Cela indique avec force que ces possessions venaient de leur souche originelle, héritées des biens des parents d'Ivo. De fait, certains de ces biens les plus anciens, dans le Saosnois et près de Domfront, furent réclamés comme une part de son héritage par Guillaume de Bellême⁴². Un héritage qui formait une seigneurie étendue et rapprochée, clairement considérée comme une marche entre le Corbonnais, le Maine et la Normandie, formée de toute évidence à partir de biens venus d'ancêtres plus éloignés que ses père et mère. Notre hypothèse favorise bien l'idée de biens dans le Maine. Ce qui est particulièrement frappant, c'est le fait que la plupart des propriétés aux mains des vicomtes ou des Bellême, faisaient ou avaient fait primitivement partie du domaine de la cathédrale, que les évêques s'étaient successivement appropriés, notamment Seifrid lui-même⁴³.

Pour ce qui est de Bellême en particulier, on peut penser à la création sans agression ou contestation d'une seigneurie indépendante assez étendue, dont le noyau se serait trouvé au sud du comté d'un certain comte. Il est probable qu'Ivo était un jeune fils de ce comte, qui trouva judicieux de créer une telle seigneurie pour un cadet avec de bonnes connections, peut-être lors d'une période troublée (la guerre entre Blois et la Normandie dans les années 960, comme de Motey l'a suggéré, serait une possibilité)⁴⁴. Hervé, comte de Mortagne, figure en 955 dans une charte qui marque le premier re-

40 Elle a été la source de certaines confusions, étant souvent identifiée à la fille homonyme d'Ivo (par exemple Jacques BOUSSARD, *L'origine des familles seigneuriales dans la région de la Loire Moyenne*, in: *Cahiers de Civilisation médiévale* 5 [1962] p. 303-322; ID., *La seigneurie de Bellême aux X^e et XI^e siècles*, in: *Mélanges Louis Halphen*, t. I, Paris 1951, p. 43-54). Sa véritable place dans la famille a été établie sur des bases chronologiques par LOUISE I (voir n. 4) p. 161.

41 Ibid. p. 153-166, 276-295.

42 Ibid. p. 304; Archives départementales de l'Orne, H 462.

43 On ne saurait douter, avec LOUISE I (voir n. 4) p. 244, de l'importance de Seifrid dans l'élévation des Bellême. Sa mémoire est perpétuée dans cette famille, qui donne son nom aux bâtards.

44 VICOMTE DU MOTÉY, *Origines de la Normandie et du duché d'Alençon de l'an 850 à l'an 1085*, Paris 1920, p. 75-85; cf. LOUISE I (voir n. 4) p. 137-138, 271-272.

tour d'intérêt détectable à sa frontière du Nord de la part d'un comte du Maine, Hugues II figurant parmi les signataires. Le même Hervé, ou un successeur homonyme témoigne dans une charte de c. 980, apparemment étroitement lié à Hugues II et son fils Fulcoïn⁴⁵. Nous ne savons rien de ses successeurs jusqu'aux environs de 1050, quand Rotrou, comte de Mortagne signale son grand-père (maternel) le comte *Fulchuich*, qui doit avoir été le dernier comte de Mortagne de la descendance directe des Hervé. Rotrou ne mentionne qu'une seule fois cet homme, et il le fait dans des circonstances intéressantes. Il s'agit de la confirmation, par lui-même et sa femme Adeline de Bellême, d'une donation à l'abbaye de Saint-Vincent-au-Mans – une importante abbaye mancelle qui avait été refondée par l'arrière-grand-oncle d'Adeline, l'évêque Adelgaud de Bellême – par Hervé de Doucelles à Saint-Longis, dans le fief d'Ivo de Bellême, évêque de Sées, sous la juridiction de Geoffroy d'Anjou et Raoul du Mans⁴⁶. La relation que nous suggérons ici entre la famille de Bellême et celle des vicomtes du Mans concerne également la famille de Fulcoïn, fils de Hugues II, appelé aussi Foulque, dont le nom est remarquablement proche de celui du comte *Fulchuich* (forme corrompue). Ce nom, prédominant dans la famille des comtes d'Anjou, figure également à Châteaudun au IX^e siècle dans des circonstances qui suggèrent un lien avec les Hervé de Mortagne, un rameau des Hervé/Renaud d'Aquitaine, alliés des Rorgonides du Maine et de Poitou, eux-mêmes parents des Hugonides, comtes du Maine au X^e siècle. Nous pouvons supposer que les familles comtales du Maine et de Mortagne s'allièrent au milieu du X^e siècle. La femme de Hugues I, sans doute une Rorgonide, fille du comte Gauzlin, était probablement aussi la sœur d'Hervé de Mortagne⁴⁷, éventuellement le grand-père d'Ivo de Bellême, dont le demi-frère aîné devint évêque vers 970. Il ne fait aucun doute que la nomination de Seifrid a été souhaitée par Hugues et bien aidée par lui en 969/970. Mais en 980, les relations entre eux s'envenimèrent et l'évêque rejoignit le parti des ennemis du comte, Hugues Capet et les comtes d'Anjou et de Vendôme. La création de la seigneurie de Bellême et la désignation comme successeur de Seifrid du plus mauvais des fils d'Ivo, Avesgaud (qui mena une vie de désordres), pourrait bien consister, pour Hugues II et ses alliés, en une tentative de limitation de la défection de Seifrid. Cela se retourna contre eux, certes, mais la signification de la nomination de son successeur, Gervaise, fils d'Hildeburg, elle-même fille d'Ivo – sans doute délibérément nommé ainsi comme successeur d'Avesgaud sur l'ancien siège de S. Gervaise et de S. Prothaise – est invariablement négligée par les commentateurs.

Qu'en est-il du nom Ivo? L'origine du nom n'a jamais été expliquée de façon satisfaisante. L'explication traditionnelle, qui le fait venir du scandinave Ivar est franchement ridicule⁴⁸. Les nobles Francs n'avaient guère pour habitude de prendre des noms normands et, de toute façon, leurs noms étaient une propriété familiale. Les nouveaux noms qui apparaissent de temps à autre sont en fait de nouvelles formes, hypocoristiques le plus souvent, de noms bien connus. Les premières apparitions du nom Ivo se

45 Cartulaire de Saint-Père de Chartres (voir n. 30) n° 73. Voir n. 71.

46 Cartulaire de Saint-Vincent (voir n. 29) col. 350–351, n° 609: *annuatim anniversarium avi mei Fulchuich comitis*.

47 Je dois cette suggestion à M. Christian Settiani.

48 Marie-Thérèse MORLET, Dictionnaire étymologique des noms de famille, Paris 1991, p. 981, le rattache à la racine germanique »iv« (bois d'if).

trouvent au Nord de l'Aquitaine, au cours du IX^e siècle. L'un des noms originaires de cette région, exporté ensuite au travers d'une très importante famille, est celui de Vivien. Le nom d'Ivo pourrait bien être un hypocoristique de Vivien, nom porté par un comte et un abbé de Saint-Martin de Tours du IX^e siècle, proche parent des Hervé/Renaud, alliés des Rorgonides. Les noms d'Ivo et de Vivien se retrouvent tous deux dans le Corbonnais et le Chartrain au X^e siècle. Hildeburg ne peut pas avoir emprunté le nom d'Ivo à la famille de son second mari, ce qui signifie que, si Hervé de Mortagne est bien le père d'Ivo de Bellême, alors ce nom faisait partie de son stock onomastique familial. Un des ancêtres des vicomtes du Mans se serait donc appelé Vivien, ce qui a pour conséquence une lointaine parenté entre les comtes et les vicomtes du Maine du X^e siècle.

Certaines des questions que nous venons d'aborder peuvent également être examinées en reconsidérant la généalogie traditionnelle des vicomtes du Mans. On attribue en général deux femmes à Raoul III, Widenor et Godehildis. Durant la période qui va de 1000 à 1015, nous possédons plusieurs chartes d'un vicomte Raoul et de son épouse. Raoul III et Godehildis donnent l'une des plus anciennes chartes de Saint-Victeur au Mans, dépendance de l'abbaye du Mont-Saint-Michel⁴⁹. Dans deux chartes pour Saint-Florent de Saumur, reprises pour Sainte-Trinité de Vendôme, Raoul, époux de Widenor, nomme ses enfants Ivelin (qui souscrit comme *Iuelini clerici primogeniti sui*), Geoffroy, Raoul et Hubert⁵⁰. Dans une charte pour Saint-Pierre la Couture, donnée par Guy, fils de Lonus, le vicomte Raoul figure avec ses fils Ivo, archidiacre, Raoul et Geoffroy⁵¹. A la même époque, Geoffroy de Sablé, alors *in senectute*, fonde le prioré de Solesmes, dépendant de La Couture, dans un acte souscrit par ses frères, le vicomte Raoul et Odo⁵². La femme de Raoul IV appartenait certainement à la famille des vicomtes de Thouars puisque son fils Raoul V donna au fils issu de son second mariage le nom de Savaric. Raoul IV était apparemment le père de Raoul V (qui épousa sa première femme avant 1047) et d'un Geoffroy qui épousa l'héritière de Braitel et eut une certaine importance dans le Maine dans les années 1050 et 1060. On doit clairement le distinguer du Geoffroy plus ancien, châtelain de Sablé, qui jouit d'une certaine influence auprès de Foulque IV d'Anjou peu avant 1000⁵³. Les petit-fils du premier Geoffroy (fils de Robert de Sablé «le Bourguignon», né vers 1015) étaient actifs peu après 1060.

On considère généralement que ces informations s'assemblent pour indiquer que Raoul III avaient eu deux femmes et cinq fils: Ivo, Raoul, Geoffroy, Hubert et Odo,

49 Arthur BERTRAND DE BROUSSILLON, *Cartulaire de Saint-Victeur du Mans*, Paris 1895, n° 1, p. 1–2, vraisemblablement donnée peu avant 1000.

50 Abbé METAIS, *Cartulaire de la Trinité de Vendôme*, t. III, Paris 1897, p. 354–355; Paul MARCHEGAY, *Chartes mancelles de Saint-Florent de Saumur*, Le Mans 1878 (*Revue historique et archéologique du Maine* 3), p. 354–355. Dans une autre charte de la même date, *Cartulaire de la Couture* (voir n. 37) n° 4, le fils du vicomte Raoul est nommé *Ivo archidiaconus*.

51 *Cartulaire de la Couture* (voir n. 37) n° 4; Ivo, archidiacre, figure aussi dans la charte n° 7 (de 1028).

52 Ibid. n° 9. Les comtes du Maine et les vicomtes témoignent à la fin du X^e siècle et au début du XI^e d'un intérêt considérable pour l'ancienne abbaye de Saint-Pierre-la-Couture; on notera que l'évêque Seifrid se fit justement moine de cette abbaye sur son lit de mort: voir Guy OURY, *La reconstruction monastique dans l'Ouest: l'abbé Gauzbert de Saint-Julien de Tours* (v. 990–1007), in: *Revue Mabillon* (1964) p. 69–124.

53 Cf. n. 37.

mais cette conclusion est loin d'être la meilleure explication. En réalité, nos témoignages montrent clairement que les fils de Raoul III étaient adultes et actifs, avec des enfants, au début du XI^e siècle. Dans ces conditions, la meilleure interprétation est de voir en Raoul III et Godehildis, les parents de Raoul IV, Geoffroy de Sablé et Odo, et dans Raoul IV et Widenor, les parents d'Ivo (Ivelin), Geoffroy de Braitel, Raoul V et Hubert (voir figure 3)⁵⁴. Et cette interprétation renforce l'importance patrilinéaire du nom Ivo puisqu'il ne figure pas dans la grande famille de Thouars et que Raoul IV n'a certainement pas choisi de donner au premier né d'une union avec une femme de cette famille un nom venu de ses propres ancêtres maternels. En fait, la signification des noms Hubert et Ivo dans la famille du Mans a été amoindrie de ce point de vue par l'ensemble des commentateurs qui repoussent leur apparition trop tôt, au milieu du X^e siècle. On doit remarquer plutôt que le nom d'Hubert a été employé comme variante pour celui d'Arbert, vicomte de Thouars et qu'il a été porté par le successeur de ce dernier (Hubert, fl. 1093)⁵⁵.

L'introduction du nom Geoffroy dans le lignage à la suite du mariage de Raoul III et de Godehildis est lui aussi significatif. Il témoigne probablement d'une lointaine parenté entre Godehildis et les comtes d'Anjou⁵⁶. Son fils Geoffroy fut assez influent auprès de Foulque Nerra pour proposer un second mari à la parente de Foulque, Aremburg de Vihiers, fille du frère de Burchard I de Montmorency, Alberic de Vihiers, et sans doute sœur de la femme de Geoffroy, Adélaïde, dont il eut plusieurs fils, notamment un Burchard⁵⁷. La valeur de Geoffroy fut reconnue aussi par Hugues III du Maine (992–1015) qui en fit le châtelain de Sablé, un château comtal situé à proximité et au sud d'un important château vicomtal, à Beaumont-sur-Sarthe⁵⁸. A une époque, c. 996–1050, où les relations entre les comtes du Maine et ceux d'Anjou étaient fréquemment envenimées au sujet de la suzeraineté de ces derniers sur le comté du Maine et de leurs bonnes relations avec Bellême, les vicomtes réussirent à tirer profit de leurs bonnes relations avec les Angevins sans nuire à leurs relations avec les comtes du Maine. Quoique le comte Herbert Eveille-Chien (c. 1015–1035) ait peut-être épousé une Angevine, et qu'une de ses trois filles le fit certainement⁵⁹, l'hostilité, le plus fréquemment, des relations entre les comtes Angevins et Manceaux contraste re-

54 Raoul III et Godehildis sont aussi les parents d'Odelina, seconde femme d'Hugues de Lavardin, selon les *Gesta Ambaziensium dominorum* (voir n. 29) p. 76, une source tout à fait crédible.

55 MORICE (voir n. 13) col. 359, *Hubert dei nutu Toarci uicecomes ...* (1099); *Aimericus Arberti filius Thoarci uicecomes ...* (1139). Les vicomtes du Mans avaient contracté une alliance avec les vicomtes de Thouars grâce au mariage d'Arbert et de la fille de Senegonde d'Aulnay, probablement une parente de Raoul II du Mans selon BRUNTERC'H (voir n. 34) p. 153.

56 Sur les comtes d'Anjou et l'ensemble de la parentèle se transmettant le nom de Geoffroy, voir C. SETTIPANI, *Les comtes d'Anjou*, à paraître in KEATS-ROHAN (éd.), *Family Trees and the Roots of Politics* (voir n. 3).

57 Cartulaire de Saint-Aubin (voir n. 37) n° 85; cf. Brigitte BEDOS, *Les origines de la famille de Montmorency*, in: *Comptes-rendus et mémoires de la société d'histoire et d'archéologie de Senlis* (1976) p. 3–19.

58 Cartulaire manceau (voir n. 37), t. II, p. 67–68.

59 Herbert fut emprisonné par Geoffroy Martel en 1025, étant venu en Anjou sur la promesse de Geoffroy Martel de lui céder des terres en Saintonge, une promesse sans doute faite en raison de l'origine de la femme d'Herbert. Leur fille Paula épousa Jean de Beaugency, seigneur de la Flèche (Sarthe); voir LATOUCHE (voir n. 5) p. 113–115.

marquablement avec la nature des relations entre les Angevins et les vicomtes. Le petit-fils de Raoul III, Lisoius de Lavardin reçut de Geoffroy Martel d'Anjou une grande partie de la seigneurie d'Amboise⁶⁰. Raoul IV épousa la fille du vicomte de Thouars, ami et vassal du comte d'Anjou et son fils épousa une grande héritière angevine, Emmelina de Montrevault.

Il est extrêmement probable, compte-tenu de la profondeur et de la durabilité des alliances entre les Hugonides et leurs vicomtes que les deux familles provenaient de la même région et étaient liées par une étroite parenté. Il est virtuellement certain que Roger, l'ancêtre des Hugonides, n'est autre que ce Roger donné par Abbon comme le neveu (*nepos*) du comte Hugues de Bourges, lequel fut tué en Poitou en tentant d'entrer en possession de son comté concédé par le roi Eudes⁶¹. On n'a jamais très bien pu établir l'identité de cet Hugues de Bourges, mais l'association au IX^e siècle d'autres comtes de Bourges et de Nevers portant les noms d'Etienne, fils de Hugues, et de Gerard témoigne d'un rapport entre ces Hugues et la famille des Gerard, comtes de Paris, alliés au comte Hugues de Tours, un Etichonide⁶². Ce sont là en toute vraisemblance les ancêtres maternels de Roger⁶³. Mais, l'usurpation du comté du Mans par le comte Roger, avait certainement aussi quelque justification, ce qui laisse présumer qu'il se rattachait d'une quelconque façon aux Rorgonides. De leur côté, les vicomtes descendaient de Raoul I, un natif du Maine, qui soutint les prétentions du comte Roger face à Gauzlin c. 887⁶⁴. Tous les vicomtes s'appelèrent Raoul jusqu'au milieu du XI^e siècle, lorsqu'apparaît un Hubert (1067-c. 1095). Le nom de l'évêque Seifrid, qui fut porté auparavant par un chorévêque de l'évêque Gauciolen au milieu du VIII^e siècle, liait la famille au plus lointain passé du Maine⁶⁵. Un des noms dominants de la dynastie comtale de Paris, Lisiard (Leuthard) a été donné au petit-fils de Raoul et Godehildis, le fils de Geoffroy de Sablé. La variante Lisoius (ensuite seigneur d'Amboise) se retrouve chez le fils aîné de leur fille Odelina, femme d'Hugues de Lavardin⁶⁶. Il se retrouve aussi dans la famille des Suhard de Craon (en Anjou), une grande famille dont le nom dominant est porté par un cousin d'Ivo fils de Fulcoïn.

La conclusion inévitable de ces recherches est que les comtes et les vicomtes du Mans collaborèrent indubitablement afin de s'assurer que le troisième pouvoir, dans leur ville, ne sortirait pas de leurs races. De fait, une succession familiale à l'épiscopat n'a rien d'inhabituel, et ce fut très certainement le cas ici. Le premier de cette série, selon notre hypothèse, est l'évêque Mainard, évidemment très aimé de ses ouailles. Son

60 *Gesta Ambaziensium* (voir n. 29) p. 76–87.

61 Henri WACQUET (éd.), *Abbon: le siège de Paris par les Normands*, poème du IX^e siècle, Paris 1964 (*Les classiques de l'histoire de France au Moyen Âge*), p. 109.

62 Cf. Franz VOLLMER, *Die Etichonen*, in: Gerd TELLENBACH, *Studien und Vorarbeiten zur Geschichte des großfränkischen und frühdeutschen Adels*, Freiburg i. Br. 1957, p. 137–184; Léon LEVILLAIN, *Les comtes de Paris à l'époque franque*, in: *Le Moyen Âge* 50 (1944). Ce dernier auteur rattache les comtes de Bourges à la fille du comte Etienne, fils du comte Gerard et frère du comte Lieuthard de Paris.

63 Ex informatione Christian Settiani.

64 *Actus pontificum* (voir n. 6) p. 343: *Ipse autem Gauzlinus, pacificatis et in suam fidelitatem omnibus adunatis, cum inde egressus esset, Radulfus et reliqui qui ad Rogarii fidelitatem tendebant, congregantes se in unum nostros homines et omnes Gauzlini fideles a ciuitate eiecerunt...*

65 *Ibid.* p. 258.

66 *Gesta Ambaziensium* (voir n. 29) p. 76.

neveu Seifrid, a été un titulaire moins heureux. Il est vilipendé par les *Actus pontificum*, et son décès ne cause nul chagrin⁶⁷. Avesgaud, neveu de Seifrid, est le seul évêque de la famille des Bellême. Sa nomination a été quasiment un désastre pour le comte Herbert Eveille-Chien (c. 1015–1035). Sous son neveu Gervaise, à l'époque du comte Hugues IV (c. 1035–1051), la politique comtale revint sur le devant de la scène. Gervaise, évidemment élevé pour devenir évêque, n'était pas du même moule que son oncle Avesgaud, mais plutôt comme son propre père, le fidèle serviteur du comte, Hamelin de Château-du-Loir. Gervaise ne doit donc pas être regardé comme un autre évêque des Bellême. Il risqua sa carrière, et même sa vie, en s'opposant, en faveur des comtes du Maine, aux comtes d'Anjou et à leurs alliés Bellême.

Finalement, l'augmentation constante des ambitions incompatibles manifestées par différents membres de cette parentèle devait conduire finalement à la disparition de l'étroite collaboration entre les comtes et les vicomtes. A ce propos, nous ne connaissons que les hostilités entre l'évêque Seifrid et Hugues II dans les années 980, et entre l'évêque Avesgaud, son frère Guillaume I de Bellême et le comte Herbert I, dans les années 1020⁶⁸. Entre 1050 et 1060, la situation dans le Maine changea de façon radicale et permanente. Autour de 1060, alors que la seigneurie de Bellême était graduellement absorbée par la Normandie, le comte Herbert II (1051-c.1062), sans enfant, nomma comme successeur le duc Guillaume de Normandie, se méfiant de leur ennemi mutuel, le comte d'Anjou⁶⁹. A travers une longue série de révoltes, subséquentes à la conquête normande du comté en 1063, les vicomtes soutinrent fermement les comtes, désormais représentés par la postérité étrangère issue des tantes d'Herbert II. Enfin, après la fuite de l'évêque Gervaise en 1052, l'évêché fut réformé, et la pratique de la succession familiale condamnée.

*

La croyance en une succession d'évêques affiliés aux Bellême sur le siège du Mans est donc largement exagérée et ne repose que sur quelques considérations généalogiques assez faibles. A l'inverse, une analyse généalogique détaillée et des reconstructions prosopographiques solides révèle un tout autre tableau, quoique nous puissions, à la fin de notre étude offrir un faible réconfort à tous ceux qui ont recherché en vain les liens entre les Bellême et les vicomtes du Mans. Le vertueux moine de Saint-Serge qui remplaça l'évêque Gervaise est Wolgrin, un cousin d'Hubert d'Angers⁷⁰, peut-être

67 *Actus pontificum* (voir n. 6) p. 352–354: *Defuncto autem Mainardo episcopo, dominus Segenfridus, vir infelicis vitae, et per omnia vituperabilis, vacans episcopium et ipse suscepit. Qui, quamvis parentibus nobilibus ortus, tamen opera mala gessit in episcopio; et quicquid Mainardus, antecessor suus, aedificavit, hic e contrario per omnia destruxit. Nam antequam esset ordinatus episcopus, coepit et ipse destructor esse ecclesiae.*

68 Ibid. p. 352–355 et KEATS-ROHAN (voir n. 2) (Seifrid); *Actus* (voir n. 6) p. 355–360 (Avesgaud).

69 Kathleen THOMPSON, Family and influence to the south of Normandy in the eleventh century: the lordship of Bellême, in: *Journal of Medieval History* 11 (1985) p. 215–226; Raymonde FOREVILLE (éd.), Guillaume de Poitiers, Histoire de Guillaume le Conquérant, Paris 1952 (Les classiques de l'histoire de France au Moyen Age), p. 88.

70 *Actus pontificum* (voir n. 6) p. 373 décrivent Wolgrin comme *pauperior et humilior antecessoribus episcopis*. Il figure comme *consanguineus* de l'évêque Hubert dans: Bibliothèque d'Angers ms 6, fol. 277v (cité par Olivier GUILLOT, Le comte d'Anjou et son entourage au XI^e siècle, t. I, Paris 1972, p. 180 n. 216), et BN lat. 12878, fol. 199.

(mais sans doute pas) un parent du vicomte du Mans, mais certainement l'oncle de la première femme du vicomte, Emmelina. Cette dernière, fille d'une Hadeburg, a été la mère de Hadeburg, deuxième femme de Guillaume Talvas, petit-fils d'Ivo de Bellême⁷¹.

71 Le nom des filles de Raoul figurent dans une charte de Marmoutier donnée par l'évêque Hubert d'Angers (1006–1047), BN lat. 12878 fol. 99v. Il ne fait pas de doute que Hadeburg, quelquefois appelée Hildeburg, n'a pas été nommée d'après ses aïeux paternels, mais d'après sa grand-mère maternelle, la sœur d'Hubert d'Angers. Elle apparaît comme Hildeburg chez BOUSSARD, *Les évêques* (voir n. 40) p. 194–195; Boussard a été le premier à attirer l'attention sur les origines de sa mère Emmelina. L'abbé ANGOT, *Les vicomtes du Maine*, in: *Bulletin de la commission historique et archéologique de la Mayenne* 1914, n° 102, p. 194 identifie assez incorrectement l'Hildeburg mentionnée par Orderic Vital (voir n. 38) comme épouse en premier lieu de Tesselin de Montrevault. En réalité, Hildeburg de Montrevault était la sœur d'Aremburg de Lué et la fille de Berenger, prévôt d'Angers : *Cartulaire de Saint-Aubin d'Angers* (voir n. 37) t. II, n. 886, p. 360–361. Addendum à la note 45: *Fragments de chartes du X^e siècle provenant de Saint-Julien de Tours*, éd. LOUIS DE GRANDMAISON, Paris 1886, n° 21.

Figure 1: Les comtes du Maine 900-1110

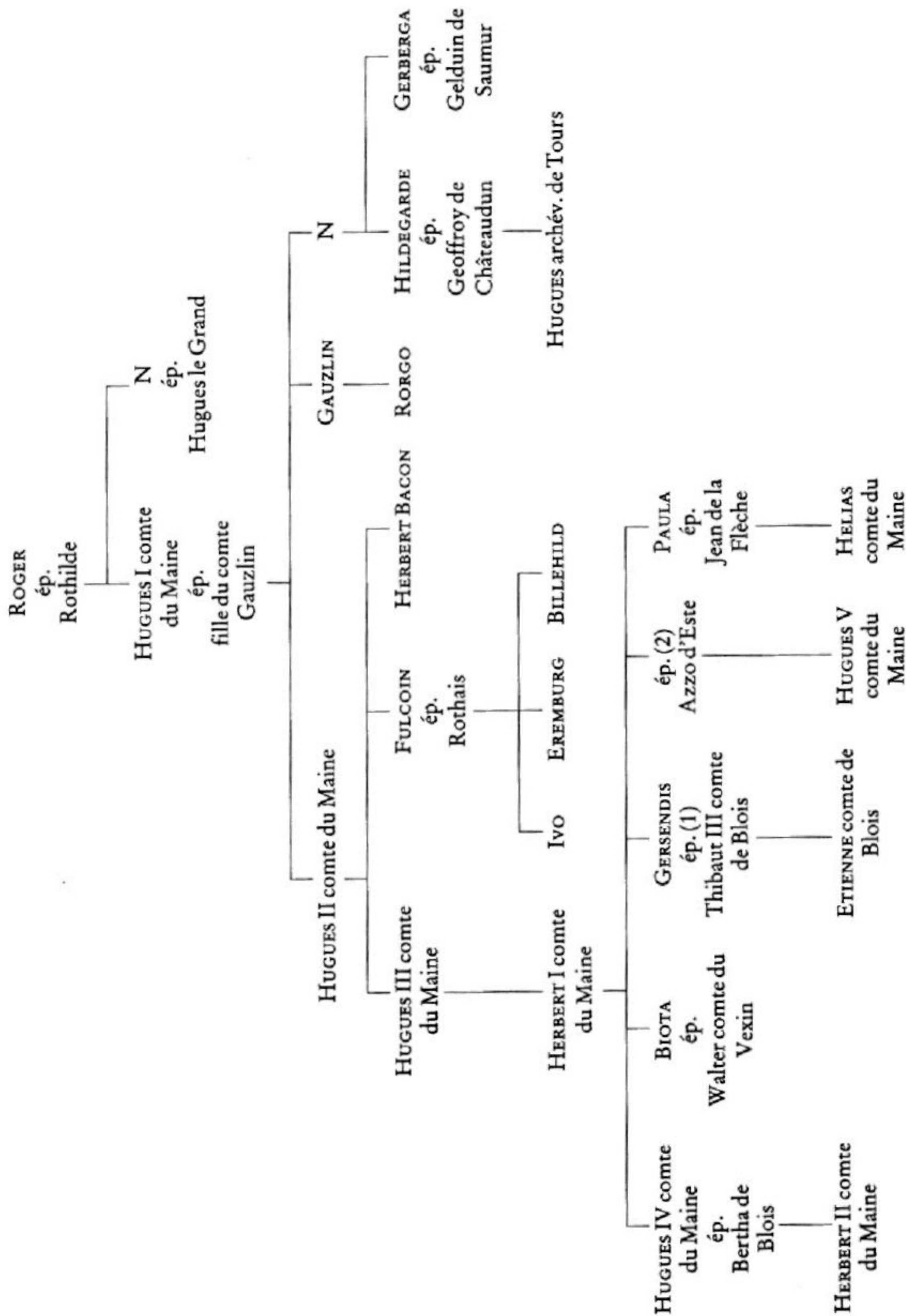


Figure 2: Les évêques du Mans c. 950–1050. Transmission du nom >Ivo<

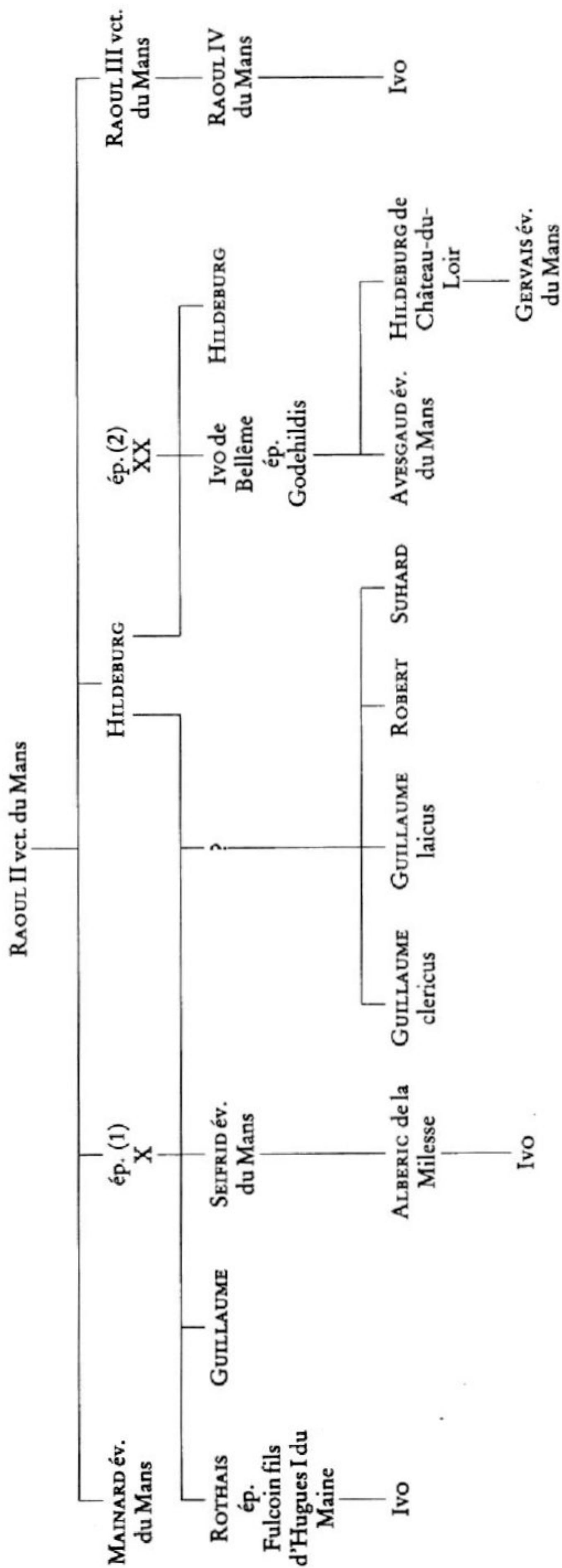


Figure 3: La famille de Bellême et sa parentèle. Transmission des noms ayant la racine >Fulc-«

